

Quelques petits rappels pour le bien-être de tous !



J'utilise ma tondeuse aux horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 19 h

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Pour les travaux bruyants, je respecte les mêmes horaires

(le non-respect de ces horaires est passible d'une amende de 3^{ème} classe)

Je ne fais **pas de feu** dans mon jardin, même pour le brûlage d'herbes, c'est interdit !



J'entretiens ma haie pour qu'elle n'envahisse pas le trottoir



J'éduque mon chien

Stop aux aboiements intempestifs !

Mais j'éduque aussi mon maître

Pour qu'il ramasse mes déjections



Le stationnement alterné dans notre quartier, ne prend pas de vacances .

Et les trottoirs sont réservés aux piétons ,

je n'y stationne pas mon véhicule



Restons informés ! N'hésitez pas à en parler à vos voisins

Si vous souhaitez nous contacter : environnement@chataigneraie.info